



Projet Éducatif

École élémentaire AL-BADER

1. Vision et finalité

Notre école a pour ambition de former des enfants épanouis, autonomes, curieux et responsables. Nous croyons en une éducation personnalisée, exigeante et bienveillante, respectueuse du rythme de chacun, et fondée sur des valeurs humanistes et citoyennes.

Notre devise : “le savoir nous libère”

2. Objectifs généraux

- Développer les compétences fondamentales (lire, écrire, compter, raisonner).
- Cultiver la curiosité, la créativité, l'esprit critique et la confiance en soi.
- Favoriser le vivre-ensemble, la coopération et le respect de l'autre.
- Encourager l'ouverture culturelle, artistique et scientifique.
- Former des citoyens responsables, conscients des enjeux du monde actuel.

3. Axes pédagogiques

a. Pédagogie différenciée et individualisée

- Prise en compte des rythmes d'apprentissage.
- Suivi personnalisé avec plans de travail individualisés.
- Accompagnement renforcé pour les enfants à besoins particuliers.

b. Méthodes actives

- Ateliers de manipulation, pédagogie par projets.
- Classes multi-niveaux pour favoriser l'entraide et l'autonomie.
- Apprentissage coopératif (travail en petits groupes).

c. Maîtrise des fondamentaux

- Enseignement rigoureux du français et des mathématiques.
- Lecture quotidienne, dictées régulières, calcul mental.
- Utilisation d'outils pédagogiques structurés (Montessori, Singapour, etc., selon le choix de l'école).

d. Éducation artistique et corporelle

- Musique, arts plastiques, théâtre, danse.
- Éducation physique quotidienne ou bihebdomadaire.
- Ateliers nature, jardinage, cuisine.



Projet Éducatif

École élémentaire AL-BADER

e. Ouverture au monde et éducation civique

- Langue vivante dès le CP.
- Sensibilisation à l'environnement et au développement durable.
- Projets autour de la citoyenneté, des droits de l'enfant, de la solidarité.

4. Climat scolaire et valeurs

- Respect, exigence, bienveillance.
- Un cadre clair et sécurisant.
- Autorité fondée sur la confiance, la cohérence et l'exemplarité.
- Médiation et résolution des conflits par la parole.

5. Rôle des familles

- Coéducation : partenariat actif entre parents et enseignants.
- Réunions régulières, carnets de liaison, implication dans les projets.
- Possibilité d'ateliers parents/enfants et de participation à la vie de l'école.

6. Évaluation

- Évaluations formatives et continues.
- Bilans trimestriels avec appréciations qualitatives.
- Entretien individuel avec les familles pour suivre le parcours de l'enfant.

7. Cadre administratif et organisationnel

- École déclarée auprès de l'Académie, respectant le Socle commun
- Petite structure : effectifs réduits par classe (max 15 élèves).
- Personnel formé et engagé dans le projet pédagogique.

8. Ouverture et partenariats

- Sorties culturelles et pédagogiques régulières.
- Partenariat avec des associations locales (bibliothèque, ferme, théâtre...).
- Invitation d'intervenants extérieurs (artistes, scientifiques, artisans...).